

PTGE

PROJET DE
TERRITOIRE POUR
LA GESTION
DE L'EAU

ÉCONOMISONS L'EAU EN PROVENCE VERTE

Après 3 années d'expérimentation
LE TEMPS DU BILAN

RÉALISÉ À L'AIDE DE
NOS PARTENAIRES



Agglomération
PROVENCE VERTE



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



MAISON
REGIONALE
DE L'EAU



FINANCÉ PAR



Liberté
Égalité
Fraternité





SOMMAIRE

- 4 / **PRÉSENTATION** DU PROJET
- 6 / **1 - DES CITOYENS ÉCOUTÉS...** ET CONVAINCUS QU'IL FAUT AGIR !
- 8 / **2 - DES COMMUNES** VOLONTAIRES
- 10 / **3 - DES OUTILS** TESTÉS ET PARTAGÉS
- 11 / **LE TEMPS** DU BILAN
- 13 / **DE L'EXPÉRIMENTATION** À LA GÉNÉRALISATION
- 18 / **DES TÉMOIGNAGES** INSPIRANTS
- 22 / **LE SAVIEZ-VOUS ?**

PRÉAMBULE

Les bassins versants du Caramy et de l'Issole se caractérisent par un climat doux, ponctué d'événements météorologiques, tels que les pluies torrentielles et les sécheresses estivales. Le changement climatique soulève des inquiétudes légitimes.

La ressource en eau est en tension sur ce territoire qui fait régulièrement l'objet de mesures préfectorales de restriction des usages. Dans ce contexte, les acteurs locaux se sont dotés d'un projet de territoire concerté : le Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE). Porté par le Syndicat Mixte de l'Argens, ce plan d'actions a pour objectifs d'améliorer le partage de la ressource, d'anticiper les situations de crise, et de réduire les consommations en eau, tout en intégrant une dimension prospective en référence aux projections climatiques.

Depuis 2022, un nouveau dispositif expérimental est venu compléter cette démarche : le projet "Économisons l'eau en Provence Verte". Lauréat de l'appel à projet "eau et participation citoyenne autour des enjeux de l'eau" de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, ce projet vise à inciter l'ensemble des usagers de l'eau à développer une résilience aux évolutions climatiques, dans une logique de conduite de changement et de réduction des consommations en eau. L'objectif est notamment de décliner une trajectoire de sobriété adaptée et partagée entre les acteurs.

CARTE DU BASSIN VERSANT CARAMY- ISSOLE



PRÉSENTATION DU PROJET

3 objectifs

Recueillir les perceptions des usagers du bassin sur l'état de la ressource en eau.

Donner une dimension citoyenne et participative au PTGE en impliquant les élus et citoyens.

Former les élus des communes couvertes par le PTGE aux pratiques économes en eau et impulser des changements de pratique.

3 étapes

2022

2023

1

Mai 2022 > Décembre 2022

LA DÉMARCHE DE SENSIBILISATION SUIVIE D'UN TEMPS DE RECUEIL DES PERCEPTIONS CITOYENNES

La démarche a débuté par le **Forum "L'eau en Provence Verte"** organisé lors de la foire de Brignoles. Le but était d'améliorer l'information et la sensibilisation des usagers sur les effets du changement climatique et plus particulièrement sur les pénuries d'eau et les économies à réaliser.

Une soixantaine de personnes était présente.

Le lendemain, un **ciné-débat** a réuni une **dizaine de personnes** autour du film "Absurdistan" réalisé par Veit Helmer.

Le Syndicat Mixte de l'Argens a ensuite diffusé un **questionnaire en ligne auprès du grand public** et a recueilli **173 réponses**.

En complément, **5 séances Photolangage®**, destinées à recueillir les sensibilités sur la thématique de l'eau et des milieux aquatiques, ont eu lieu avec 6 élus locaux, 5 acteurs culturels et touristiques, 18 habitants et 10 gestionnaires et utilisateurs de canaux.



2024

2025

2026

2

Août > Décembre
2022 2024

LE DÉPLOIEMENT D'UNE EXPÉRIMENTATION QUI PERMET D'ABOUTIR À DES SOLUTIONS CONCRÈTES D'ÉCONOMIE D'EAU

Afin d'assurer le lancement de la phase expérimentale, une **ambassadrice de l'eau** a rejoint l'équipe du Syndicat Mixte de l'Argens.

La démarche s'est poursuivie à partir du mois d'octobre 2022 et tout au long de l'année 2023 avec la mise en place de **conseils de l'eau** et la réalisation d'un **diagnostic de la consommation** en eau des espaces et des bâtiments publics dans chacune des 6 communes participantes.

Afin de permettre aux municipalités de transformer leurs pratiques, **2 ateliers** sur les économies d'eau au sein des bâtiments et des espaces verts ont permis d'aider les membres des conseils de l'eau à l'élaboration d'un **plan d'économie d'eau** et à la réalisation d'actions concrètes.

3

Mai > Octobre
2024 2025

LA PROPOSITION D'UNE BOÎTE À OUTILS, SUIVIE D'UNE MISE EN RÉSEAU DES ACTEURS ÉCONOMES EN EAU

En parallèle, le Syndicat Mixte de l'Argens a créé une **boîte à outils** distribuée aux membres des conseils de l'eau.

Les **supports** proposés peuvent servir d'exemples pour engager des actions de sensibilisation citoyenne et pour pouvoir étendre la démarche à un plus large panel de citoyens (exemple de l'utilisation de l'eau issue des forages et/ou des canaux).

Enfin, un temps de **partage** a permis de mettre en réseau les acteurs et de poursuivre des actions concertées à l'échelle du bassin versant.

1

DES CITOYENS ÉCOUTÉS... ET CONVAINCUS QU'IL FAUT AGIR !

POURQUOI ?

Objectifs :

- Recenser les besoins d'information et de sensibilisation des usagers ;
- Cibler des types d'acteurs spécifiques en leur proposant d'échanger différemment sur leurs représentations liées à l'eau ;
- Assurer une prise de paroles facilitée et une écoute attentive ;
- Proposer un appui technique et une démarche de concertation adaptés aux attentes des citoyens et plus ancrés dans le territoire.

Résultats attendus :

- Adaptation de la phase expérimentale en tenant compte des perceptions citoyennes.



COMMENT ?

Enquête de perception :

- Diffusion du questionnaire par le Syndicat Mixte de l'Argens et les partenaires du projet du 1^{er} juin au 30 juillet 2022 ;
- 173 réponses dont 63 % qui habitent le territoire d'étude ;
- Mise à disposition d'affiches et flyers aux 16 communes du territoire pour assurer le relais d'informations auprès des habitants.

EN RÉSUMÉ



Séances d'écoute collective :

- Utilisation de l'outil Photolangage® "Ensemble pour nos rivières" et animation de 5 séances par la Maison Régionale de l'Eau ;
- Méthode facilitant la prise de conscience par chacun de ses images et représentations, de ses postures et de ses réactions, qui s'appuie sur un dossier thématique de photographies ;
- Participation de 6 élus locaux, 5 acteurs culturels et touristiques, 18 habitants et 10 utilisateurs de canaux.

"Un attachement au "vert" de la Provence Verte où l'eau coule en harmonie avec les paysages."

"Des inquiétudes sur la sécheresse et les conflits d'usages possibles face à une ressource de moins en moins abondante."

"Une volonté de poursuivre les actions d'économies d'eau et d'éviter les gaspillages..."

"Un besoin d'être accompagné, sensibilisé et formé pour changer les comportements et surtout un besoin d'éduquer les plus jeunes à la préservation de la ressource."

"Des actions concrètes à développer avec l'implication des citoyens ; des collectivités qui se doivent exemplaires."

2

DES COMMUNES VOLONTAIRES

En réponse aux attentes citoyennes, 6 communes se sont engagées dans une démarche participative d'économie d'eau. Par leurs actions, ces communes s'impliquent dès lors dans la mise en œuvre effective du Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau.



1^{RE} ÉTAPE / Les conseils de l'eau

Les conseils de l'eau, composés d'un élu référent, de personnels des services municipaux et de citoyens, ont un objectif double : la sensibilisation et la formation des participants aux enjeux concernant la ressource et la réalisation d'un diagnostic de la consommation en eau du patrimoine communal.

Points forts

- Lieu d'échanges pour aborder des sujets importants en lien avec le changement climatique et la ressource
- Implication d'acteurs variés regroupant associations, habitants, personnels de mairie...
- Découverte des actions communales par les habitants et prise de conscience de leurs contraintes
- Mise en lumière des actions à intensifier

Difficultés rencontrées

- Manque de moyens et de personnels pour animer ces conseils et les faire vivre
- Choix des sujets traités, devant intéresser l'ensemble des membres
- Perte d'intérêt des participants et difficultés de mobilisation

Propositions d'évolution

- Aborder de nouvelles thématiques liées à l'eau (patrimoine culturel, pluvial...)
- Pérenniser cette instance en associant d'autres acteurs de l'eau
- Instituer une commission sur l'eau extra-municipale



2^E ÉTAPE / Les diagnostics et plans d'économies d'eau

Les diagnostics des consommations en eau ont été réalisés avec l'appui de deux experts missionnés par le Syndicat Mixte de l'Argens. Leurs conseils techniques portaient sur les systèmes hydroéconomes pouvant être mis en place au sein des bâtiments publics et sur les techniques d'entretien des espaces verts économes en eau. Des solutions concrètes ont pu être proposées et valorisées au sein de plans d'économie d'eau.

3^E ÉTAPE / Les actions d'économies d'eau

Les municipalités engagées ont pu suivre la feuille de route opérationnelle coconstruite à l'issue de la 1^{re} étape, en mettant à jour leurs données concernant leur consommation ou en équipant leurs bâtiments de systèmes hydroéconomes. Certaines communes pensent désormais à la gestion de l'eau en amont de nouvelles constructions, en choisissant des solutions favorisant l'infiltration et/ou le stockage des eaux pluviales (désimperméabilisation des espaces urbains et cours d'école, utilisation des eaux pour l'arrosage...).

QUELQUES EXEMPLES D'ACTIONS ENGAGÉES

- **SUIVRE ET COMPRENDRE :**
relève des compteurs, suivi des factures, mise en place de dispositif de télérelève, recherche de fuites et rénovation des réseaux...
- **ÉQUIPER LES BÂTIMENTS :**
mise en place de systèmes hydroéconomes, veille et suivi de l'entretien, réglage des boutons poussoirs et temporisation des robinets, installation de vannes pour réduire le débit... *(pour une économie d'eau estimée à plus de 1 000 m³ par an à l'échelle de ces 6 communes !)*
- **ÉQUIPER LES ESPACES VERTS ET SITES SPORTIFS :**
choix de végétaux économes, paillage, changement des tuyères et électrovannes, gestion des horaires d'arrosage, fauchage tardif, aménagement d'espace minéral...
- **SENSIBILISER ET INFORMER :**
information dans le bulletin municipal, diffusion de messages de prévention, conseils pour l'entretien des piscines, information auprès du personnel éducatif et engagement des écoles dans des démarches "développement durable"...

3

DES OUTILS TESTÉS ET PARTAGÉS

À l'occasion de ce projet,

le Syndicat Mixte de l'Argens, accompagné de ses partenaires, a organisé et participé à des événements dans le but de sensibiliser les citoyens du bassin versant.

Il s'agit notamment de :

- Conférences et animation de stands ;
- Ciné-débat ;
- Défis famille...

En parallèle, le Syndicat Mixte de l'Argens a créé une boîte à outils distribuée aux membres de chaque conseil de l'eau.

Elle comprend notamment :



Des affiches de communication réalisées par la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte.



Un livret d'accompagnement pour les foyers souhaitant réduire leur consommation et une calculatrice permettant aux particuliers et aux collectivités d'estimer leurs économies d'eau.



Intervention à la foire de Brignoles

Une plaquette de communication sur le fonctionnement du bassin à destination des élus et des habitants.



Des supports pédagogiques pour les élèves de cycle 3 diffusés aux référents des circonscriptions de Garéoult et Brignoles.

LE TEMPS DU BILAN

En résumé, le projet “Économisons l’eau en Provence Verte”, c’est :

- Un constat partagé des effets du **changement climatique** et de l’urgence à agir ;
- Un engagement des communes dans un diagnostic des consommations en eau et un plan d’actions personnalisé ;
- Un **accompagnement** et une animation proposée par le Syndicat Mixte de l’Argens ;
- Un **financement** par l’Agence de l’eau Rhône Méditerranée Corse qui a permis d’engager la démarche citoyenne ;
- Une **boîte à outils** pour sensibiliser les citoyens ;
- L’opportunité de favoriser l’**action citoyenne**.



Une idée inspirante :

La mise en place de conseils de l’eau, des instances de discussion et de co-construction des actions réunissant des acteurs variés.

“ Il est important de développer une culture commune de l’eau pour protéger cette ressource. ”

Élu, commune de Garéoult

Les ingrédients de la réussite :

- Une approche concrète et locale associée au Projet de Territoire pour la Gestion de l’Eau ;
- Le recrutement d’une ambassadrice de l’eau pour piloter l’expérimentation ;
- La création d’un lien privilégié entre le Syndicat Mixte de l’Argens, les élus, les services techniques et les citoyens ;
- Un travail de vulgarisation et d’acculturation de la part du Syndicat Mixte de l’Argens ;
- Une multiplicité de moyens mis en place pour toucher le plus grand nombre.

“ Ce projet a permis le partage d’expériences économes en eau avec les communes voisines. Les retours de chacun sont toujours intéressants et inspirants ! ”

Services techniques,
commune de Besse-sur-Issole

“ La commune doit être un moteur dans la démarche des économies d'eau. Par ce projet, les habitants ont découvert les actions réalisées et pris conscience des difficultés rencontrées. ”

**Services techniques,
commune de Garéoult**

Les difficultés rencontrées :

- La nécessité de trouver les outils adéquats pour mobiliser les citoyens ;
- Un investissement en temps et un suivi des participants aux conseils de l'eau nécessaires ;
- L'incivilité de certains habitants face aux aménagements réalisés ;
- Des aménagements et une gestion des espaces verts dépendants des conditions météorologiques ;
- Le coût financier comme facteur limitant la réalisation d'actions.



Les perspectives :

- Une possible pérennisation des conseils de l'eau ;
- Une appropriation par les communes des outils construits ;
- Le développement à l'échelle communale d'actions citoyennes à l'initiative des élus eux-mêmes ;
- La poursuite des actions d'économies d'eau par les communes engagées ;
- Une base de réflexion sur la trajectoire de sobriété en eau la plus adaptée, pour une intégration dans les documents de planification et de gestion de l'eau ;
- La généralisation de cette expérimentation sur de nouveaux territoires.

“ Il est important de parler de l'eau avec plus de poésie, en puisant dans le sensible ou dans l'humour, pour mobiliser les habitants et donner plus d'intérêt à la préservation de ce bien commun. ”

Élu, commune de La Celle

DE L'EXPÉRIMENTATION À LA GÉNÉRALISATION

Pourquoi s'engager dans une réduction des consommations ?

À travers les espaces communaux, les services publics sont des utilisateurs d'eau et sont donc concernés par une optimisation des consommations. De plus, les fuites sur les équipements collectifs peuvent constituer une part considérable des consommations.

À TITRE D'EXEMPLES, QUELQUES VALEURS MOYENNES NATIONALES DES CONSOMMATIONS D'EAU

La maîtrise des consommations au sein des espaces publics présente plusieurs intérêts :

- **Économique**, avec la réduction des factures d'eau.
- **Écologique**, en réduisant les prélèvements sur les milieux naturels.
- **Social**, en se dotant d'une image valorisante et exemplaire.

BÂTIMENT ADMINISTRATIF

30 LITRES
/JOUR
/PERSONNE

ÉCOLE

3 À 4 M³
/AN
/ÉLÈVE

ESPACES VERTS

3,3 LITRES
/M²

DE SURFACE ARROSÉE EN MOYENNE
PAR CYCLE D'ARROSAGE

TERRAIN DE SPORT (football)

À **3 000** M³
5 000 /AN
(TENIR COMPTE
DU SOL)

RESTAURATION COLLECTIVE

10 À 20 LITRES
/REPAS PRODUIT

NETTOYAGE DES VOIRIES

5 LITRES
/MÈTRE LINÉAIRE

CAMPING

30 M³
/AN
/EMPLACEMENT

SALLE DES FÊTES

220 M³
/AN



Quelles actions concrètes d'économies d'eau à mettre en place ?

/RÉCUPÉRER ET UTILISER LES EAUX PLUVIALES : collecter les eaux pluviales de bâtiments publics pour l'arrosage des espaces verts, le lavage des voiries...

/ADAPTER LES ESPACES VERTS ET LE FLEURISSEMENT : adapter la conception et la gestion des espaces avec des végétaux résistants et des techniques économes.

Place Noël Blache à Besse-sur-Issole : végétalisation de la place (env. 80 m²) avec des végétaux économes en eau adaptés à l'ombre et aux terrains secs.



/ÉCONOMISER L'EAU DANS LES LIEUX PUBLICS :

équiper les lieux publics en matériels hydroéconomes, régler la robinetterie, supprimer les fuites...

1/ École primaire de Garéoult : mise en place de systèmes hydroéconomes et entretien de la robinetterie, couplé à une démarche de sensibilisation du personnel éducatif et des enfants. Économie de 373 m³ d'eau en 2024, ce qui est supérieur au gain estimé dans le cadre du projet, à savoir 326 m³/an, équivalent à 1 307 € économisé/an.

2/ Stade de foot de Besse-sur-Issole : révision de l'ensemble du système d'arrosage, changement d'électrovannes et asperseurs défectueux, et programmation d'arrosage raisonnée.



**/DÉSIMPERMÉABILISER
LES SOLS :** végétaliser à l'occasion
de réaménagement, limiter les
surfaces imperméables...

École Jean Giono à Brignoles



**/RÉDUIRE LES PERTES
EN RÉSEAUX :**
réaliser des travaux de rénovation
des réseaux de distribution pour
l'alimentation en eau potable.

Fontaine de Cabasse : mise en circuit
fermé de la fontaine Jean Dotto,
avec l'installation d'une pompe.



**/REPENSER LE
FONCTIONNEMENT
DES FONTAINES PUBLIQUES :**
réduire les consommations par
la mise en circuit fermé ou la pose
de robinets-boutons poussoirs.

Réseaux de distribution de Garéoult :
travaux de remplacement de deux
canalisations occasionnant régulièrement
des fuites en 2024 (415 mL / 750 mL)



Comment mettre en place une démarche d'économie d'eau au sein de votre commune ?

1/ MOBILISER ET FORMER UNE ÉQUIPE DE PROJET

COMMENT ? Impliquer le personnel communal et les élus et les former si nécessaire.

RÉSULTATS ATTENDUS : Mobilisation et montée en compétences du personnel communal et des élus.

2/ BIEN CONNAÎTRE SES CONSOMMATIONS ET SES DÉPENSES

COMMENT ? Faire un état des compteurs et analyser les factures pour connaître les dépenses réelles sur plusieurs années de consommation.

RÉSULTATS ATTENDUS : Identification des principaux postes de consommations / dépenses...

Témoignage de l'économe de flux de Brignoles

"Dans le cadre de mes fonctions, ma mission consiste à identifier les surconsommations d'énergie et d'eau afin de proposer des solutions d'économie. Pour cela, j'ai mis en place un tableau répertoriant les différents comptages (eau, gaz, électricité), ce qui permet de suivre l'évolution des consommations sur plusieurs années et de vérifier l'adéquation des contrats en place. Je participe également à l'élaboration du budget pour l'ensemble des fluides (électricité, eau, gaz, carburant). Afin de garantir le bon état des installations, je m'occupe du suivi des contrôles réglementaires. Je travaille en étroite collaboration avec les agents du service bâtiment (électriciens, plombiers) pour identifier collectivement des solutions visant à réduire les consommations et les coûts d'entretien. Par ailleurs, j'interviens dans le cadre de la réalisation d'audits, afin de préparer les projets tels que la rénovation de bâtiments ou la modernisation de l'éclairage public."



3' SAVOIR QUI CONSOMME ET POUR QUEL USAGE

COMMENT ? Vérifier les usages après compteur et établir leur profil de consommation.

RÉSULTATS ATTENDUS : Suivi de l'évolution des consommations par typologie d'usage et comparaison avec les ratios indicatifs, détection anticipée de fuites...

La commune de Cabasse s'est équipée d'un dispositif de télérelève permettant d'alerter les habitants en cas de surconsommation !

Le changement de compteurs avec télérelève est en cours chez les particuliers et pour l'école. L'outil de télérelève peut permettre à une commune d'identifier une microfuite sur un bâtiment, invisible sur la facture, ce qui peut représenter quelques centaines d'euros sur l'année.

4' DÉFINIR LES ÉCONOMIES D'EAU POTENTIELLES

COMMENT ? Inventorier les sites consommateurs d'eau, leur fréquentation et les équipements en place.

RÉSULTATS ATTENDUS : Définition d'une feuille de route et priorisation des actions à mettre en place.

6' SUIVRE ET ÉVALUER VOS ACTIONS

COMMENT ? Définir des indicateurs de suivi et suivre leur progression.

RÉSULTATS ATTENDUS : Identification des points forts et faibles de la démarche, et propositions d'amélioration.

5' ADAPTER VOS ÉQUIPEMENTS AUX BESOINS

COMMENT ? Connaître ses équipements et définir le débit adapté pour chaque usage pour l'installation de systèmes hydroéconomes adéquats.

RÉSULTATS ATTENDUS : Diminution des consommations en eau et réduction de la maintenance...

La commune de Besse-sur-Issole s'est équipée d'écoproduits économes en eau et en énergie. Elle a pu bénéficier de dispositifs gratuits en contactant un fournisseur spécialisé.

7' ÉVEILLER LES CONSCIENCES ET IMPLIQUER LES CITOYENS

COMMENT ? Valoriser la démarche, rendre compte de l'exemplarité de la commune et sensibiliser les citoyens à la réduction des consommations en eau.

RÉSULTATS ATTENDUS : Évolution des comportements en faveur des économies d'eau.

La commune de Garéoult communique ! Le bulletin municipal permet de présenter les actions d'économies d'eau engagées par la commune. Une forte sensibilisation est également proposée à travers d'événements liés à l'eau autour du patrimoine.

DES TÉMOIGNAGES INSPIRANTS



ÉCONOMISONS L'EAU AVEC LE PARC NATUREL RÉGIONAL DU LUBERON !

Pouvez-vous nous préciser les objectifs du projet "économisons l'eau" ?

Le territoire du Parc du Luberon est soumis à de fortes sécheresses. Ainsi dans le cadre d'un Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau, le Parc a piloté une démarche de sensibilisation pour les élus, les acteurs et le grand public. Trois volets d'intervention composent l'opération :

- 1/ Une meilleure de gestion de l'eau dans les collectivités avec des moyens innovants pour mieux gérer la consommation post-compteur avec la création d'un service d'économies d'eau.
- 2/ La formation des acteurs que sont les élus et les hébergeurs touristiques.
- 3/ La sensibilisation du grand public avec le développement d'outils de communication adaptés mais aussi des animations ciblées à l'intention des usagers et du public scolaire.

Comment les acteurs du territoire ont-ils été formés aux économies d'eau ?

Des formations ont été proposées aux élus et techniciens des communes adhérentes. Il est important de les renouveler régulièrement car les équipes changent et on oublie vite ! C'est environ 40 élus et techniciens qui ont été formés, ce qui représentaient 27 collectivités.

2 formations auprès des hébergeurs touristiques ont été proposées via le réseau des offices du tourisme et des hébergeurs marqués "Valeur Parc". L'objectif était de fournir une méthode et des outils leur permettant d'effectuer un autodiagnostic sur l'eau au sein de leur infrastructure.

Enfin de nombreux outils de sensibilisation ont été déployés pour le grand public.





Quelles actions avez-vous menées auprès du public scolaire ?

Une action éducative "D'où vient l'eau de ma commune" a été proposée aux enseignants. 28 enseignants ont adressé une fiche d'intention concernant 35 classes. Les projets ont été affectés aux partenaires : Maison Régionale de l'Eau, Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) des Alpes de Provence, 2 accompagnateurs en montagne. L'objectif était d'interroger les élèves sur leur relation à l'eau, de découvrir cet élément indispensable à la vie, de comprendre ses différents cycles, et surtout en explorer le contexte local et chaque particularité du territoire de vie de l'élève.

Perspectives : Faute de financement spécifique du 11^e programme de l'Agence de l'Eau, la sensibilisation a été intégrée aux démarches de désimperméabilisation des cours d'école. Avec le 12^e programme, une nouvelle stratégie d'éducation auprès des scolaires est en réflexion pour proposer un programme plus complet autour de l'eau et le changement climatique.

Un conseil, un point de vigilance à partager avant de se lancer dans la mobilisation citoyenne ?

Ces opérations demandent du temps et des moyens humains et financiers. La sensibilisation doit être constante mais adaptable à chaque public.

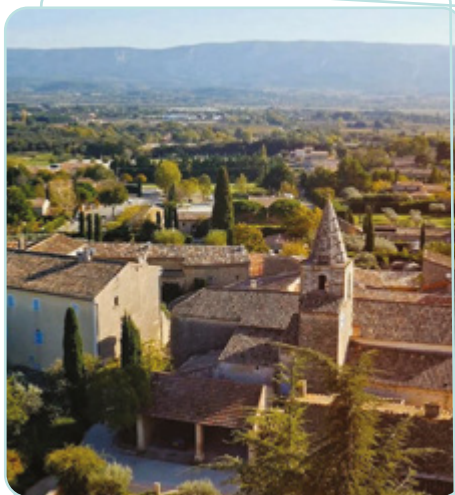


CABRIÈRES D'AVIGNON, UNE COMMUNE ENGAGÉE DANS LES ÉCONOMIES D'EAU

Comment assurez-vous la maîtrise de l'énergie et de l'eau de votre patrimoine ?

La commune était engagée sur le service énergie du Parc du Luberon depuis de nombreuses années et s'est engagée sur la thématique de l'eau en 2021. Après la signature d'une convention, le technicien du Services d'Economies Durables en Luberon du Parc a travaillé avec l'agent technique et l'élu responsable de la commune sur :

- La récupération des données historiques et analyses ;
- L'inventaire des équipements pour voir les enjeux et les potentiels d'économies ;
- L'accompagnement pour les phases de travaux et leur réception ;
- L'aide dans les décisions concernant les espaces arrosés et les types de végétaux.



Quelles actions concrètes avez-vous engagé ?

- Rénovation des sanitaires du gymnase ;
- Projet de rénovation des vestiaires du stade ;
- Paramétrage des alertes fuite grâce aux compteurs connectés de SUEZ ;
- Priorisation de gestion des espaces verts stratégiques et diminution drastique de l'arrosage ;
- Arrêt des plantations de jardinières fleuries non adaptées, pour préférer des massifs méditerranéens.

Dec 2021



300 m³ /an

Avril 2023



0 m³ /an

Quels résultats avez-vous obtenu ?

En comparant la moyenne 2012-2014 et celle 2023-2024, nous avons observé une baisse de -70 % de consommation d'eau brute et -60 % de consommation d'eau potable, ce qui représente une économie d'environ 8 500 € TTC pour la commune.



Un conseil, un point de vigilance à partager aux communes qui souhaiteraient s'engager ?

Il est important que les services en charge des bâtiments et espaces verts soient engagés dans les actions menées, voire formés ! Les élus doivent porter les décisions auprès des administrés (surtout au niveau de l'arrosage des pelouses, stade, etc.). Enfin, les consommations doivent être suivies de près (alertes fuites, compteurs connectés).

LE SAVIEZ-VOUS ?

Un gaspillage insoupçonné



En ouvrant le robinet d'eau chaude ou le mitigeur en position médiane pour vous laver les mains, la conduite d'eau chaude fournit d'abord de l'eau froide (eau chaude refroidie dans le tuyau). Avant que l'eau chaude n'arrive, vos mains sont déjà propres. L'eau chaude soutirée mais inutilisée refroidit dans la conduite. À chaque fois que vous vous lavez les mains, vous payez environ 1,5 litre d'eau chaude que vous n'utilisez pas.



Les plus gros consommateurs



La salle de bain et les toilettes représentent à eux seuls près de 60 % des consommations d'eau domestique ! De plus nous y consommons de l'eau chaude, ce qui double ou triple le prix du m³ d'eau froide à cause de la consommation d'énergie.



***Laissez par défaut le mitigeur en position froide.
À l'inverse pour faire venir l'eau chaude rapidement,
mettre le mitigeur sur la position la plus chaude.
Il existe désormais sur le marché des mitigeurs avec
position centrale 100 % eau froide par défaut.***

Petits équipements, grosses économies



Un réducteur de débit (ou aérateur) est un moussEUR qui se place dans l'orifice de sortie du robinet, et qui, en injectant de minuscules bulles d'air dans l'eau de sortie, permet de réduire le débit d'un robinet standard de 30 à 70 % sans perte de confort.

La chasse aux fuites



Un goutte-à-goutte au robinet représente une perte de 35 m³ par an soit environ 120 €, tandis qu'un mince filet d'eau représente 140 m³ par an soit environ 500 €. Une chasse d'eau qui fuit peut engendrer une perte de 220 m³, soit environ 900 €.



POINT D'EAU ET DÉBIT CONSEILLÉ

- Robinet lave-main / salle de bain : 3 L/min ou moins
- Robinet "tous usages" (évier) : 5-6 L/min
- Point d'eau "ménage" (remplissage de seaux...) : 8 L/min
- Douche : max 8 L/min

COÛT DU MATÉRIEL

5 À 10 EUROS

GAIN

1 À 2 M³ / AN

Remerciements

Toute l'équipe du Syndicat Mixte de l'Argens tient à remercier chaleureusement l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse pour avoir sélectionné ce projet et l'avoir accompagné aussi bien d'un point de vue technique que financier.

Nos remerciements vont également à nos partenaires, la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte, la Communauté de Communes Cœur du Var, la Maison Régionale de l'Eau et le Rotary club de Toulon pour leur aide, leurs conseils et leurs différentes contributions tout au long du projet.

Un grand remerciement également aux communes participantes et leurs conseils de l'eau pour leur investissement et leur engagement pour une gestion économe de la ressource en eau.

Et enfin, merci aux citoyens du bassin versant Caramy-Issole qui ont participé à cette aventure !

Le mot de l'Agence de l'eau

“ Avec une eau qui s'infiltre ou qui tempête en fonction des aléas climatiques, la Provence Verte se trouve exposée aux caprices de l'eau. Face à la baisse de la disponibilité en eau, l'ambition collective d'économies d'eau s'est concrétisée en 2020 avec le Plan Territorial de Gestion de l'Eau (PTGE) du bassin-versant Caramy-Issole. Pour sa mise en œuvre, le Syndicat Mixte de l'Argens s'est engagé dans une démarche participative pour sensibiliser les usagers à la sobriété en eau. Des conseils de l'eau ont réuni élus et usagers pour une réflexion d'ensemble. Des ateliers d'échanges ont recensé les perceptions des citoyens et proposé des actions de suivi des consommations domestiques et de certains espaces/équipements publics. La démarche détaillée dans ce guide illustre la capacité de mobilisation pour s'adapter et mieux gérer la ressource. Elle constitue une référence pour engager l'adaptation au changement climatique. ”

**Agence de l'Eau
Rhône Méditerranée Corse/Marseille**

Pour tous renseignements complémentaires : contact@syndicatargens.fr

Établissement Public Territorial de Bassin



Siège du SMA

Place des Moulins
Rue de la Calade
83720 Trans-en-Provence
Tél. : 09 72 45 24 91

Antenne de Brignoles

ZAC Nicopolis
Rue des Genévriers
83170 Brignoles
Tél. : 04 85 91 98 47

Antenne de Fréjus

Parc d'activités
Le Capitou Pôle BTP
32 Allée Sébastien Vauban
83600 Fréjus

www.syndicatargens.fr

